



Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023

Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025

Suivi de la mise en œuvre des actions – État d'avancement au 31 mars 2021

Coordination et rédaction

Secrétariat à la condition féminine

Pour toute information :

Secrétariat à la condition féminine
905, avenue Honoré-Mercier, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5M6
Téléphone : 418 643-9052
Télécopieur : 418 643-4991
Courriel : scf@scf.gouv.qc.ca

Ce document peut être consulté
sur le site Web du Secrétariat à la condition féminine :
www.scf.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec
Secrétariat à la condition féminine

ISBN 978-2-550-89503-9 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

Table des matières

Introduction	1
Suivi de la mise en œuvre des actions (Plan d'action en violence conjugale 18-23) – État d'avancement au 31 mars 2021.....	2
Suivi de la mise en œuvre des actions (Plan d'action spécifique 20-25) – État d'avancement au 31 mars 2021	26
Liste des abréviations, des sigles et des acronymes.....	33

Introduction

Lancé le 10 août 2018, le Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 (ci-après « Plan d'action en violence conjugale 18-23 ») est le quatrième en la matière depuis l'adoption, en 1995, de la Politique d'intervention en matière de violence conjugale : prévenir, dépister, contrer la violence conjugale. Il comprend 56 nouvelles actions qui sont mises en œuvre grâce à la contribution d'une vingtaine de ministères et organismes gouvernementaux.

Le Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025 (ci-après « Plan d'action spécifique 20-25 ») a pour sa part été lancé le 3 décembre 2020. Il comprend 14 nouvelles actions visant à accentuer les efforts de prévention de la violence conjugale, particulièrement des situations à haut risque de dangerosité dont les homicides conjugaux, et à offrir un meilleur accompagnement aux victimes.

Le présent document dresse un portrait de l'état d'avancement du Plan d'action en violence conjugale 18-23 et du Plan d'action spécifique 20-25 au 31 mars 2021.

Plusieurs des actions étant en cours de réalisation, certaines peuvent présenter un nombre limité d'informations quant au résultat de leur mise en œuvre. Bien que l'objectif de ce document soit de dresser un état de situation en date du 31 mars 2021, il arrive que l'information présentée s'étende au-delà de cette date dans certains cas.

Lorsque cela était possible, des hyperliens ont été insérés pour donner accès à de l'information complémentaire en lien avec les projets réalisés ou en cours de réalisation.

Ce portrait permet ainsi d'obtenir une vue d'ensemble et de constater que :

- parmi les 56 actions du Plan d'action en violence conjugale 18-23,
 - 37 actions sont en cours de réalisation;
 - 8 actions sont terminées;
 - 11 actions sont à venir.

- parmi les 14 actions du Plan d'action spécifique 20-25,
 - 10 actions sont en cours de réalisation;
 - 2 actions sont terminées et maintenues dans le temps;
 - 2 actions sont à venir.

Suivi de la mise en œuvre des actions (Plan d'action en violence conjugale 18-23) – État d'avancement au 31 mars 2021

AXE 1 – PRÉVENTION, SENSIBILISATION ET INFORMATION				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
1. Soutenir des activités de sensibilisation à la violence conjugale et à la violence faite aux femmes	SCF	DPCP, Famille, MAMH, MEQ, MES, MIFI, MJQ (y compris le BLCHT), MSP, MSSS (y compris le SA), MTESS, OPHQ, SAJ	<p>Diffusion de campagnes gouvernementales de sensibilisation à la violence conjugale (télé et web):</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ automne 2018 – https://www.youtube.com/watch?v=nsR5c29SDjY ▪ hiver 2020 – https://www.youtube.com/watch?v=fbWXHXJe9TI ▪ automne 2020 – (Un volet de cette campagne s'est également déployé sur Instagram) https://www.youtube.com/watch?v=kC6PBbH4rlc https://www.youtube.com/watch?v=08A1d4CXlqo&t=3s ▪ hiver/printemps 2021 – (Un volet de cette campagne s'est également déployé à la radio et sur Instagram) https://www.youtube.com/watch?v=Eq2fWHmwMfl https://www.youtube.com/watch?v=dURO3zs6UdY <p>Financement de 3 projets par année dans le cadre des Journées d'action 2018, 2019 et 2020.</p> <p>Financement de 18 projets à la suite de l'appel de projets de sensibilisation en matière de violence conjugale et de violences sexuelles 2018-2019. http://www.scf.gouv.qc.ca/appels-de-projets-et-distinctions/violence-conjugale-et-violences-sexuelles/projets-retenus-2018-2019/</p>	En cours

AXE 1 – PRÉVENTION, SENSIBILISATION ET INFORMATION				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
			<p>Financement de 19 projets à la suite de l'appel de projets 2020-2021 : Sensibilisation en matière de violence conjugale.</p> <p>http://www.scf.gouv.qc.ca/financement-distinctions/violence-conjugale-et-violences-sexuelles/projets-retenus-2020-2021/</p> <p>De plus, 3 autres initiatives de sensibilisation à la violence conjugale ont été soutenues par le Secrétariat à la condition féminine.</p>	
<p>2. Développer, adapter ou rediffuser des outils de sensibilisation et d'information de manière à mieux joindre des groupes de population vivant dans des contextes de vulnérabilité par rapport à la violence conjugale ainsi que les enfants exposés à cette violence</p>	SCF	<p>Famille, MIFI, MJQ (y compris le BLCHT), MSSS (y compris le SA), OPHQ, SAJ</p>	<p>Soutien financier aux projets :</p> <p>« Capsules vidéo de sensibilisation à la violence conjugale pour les enfants âgés de 6 à 9 ans » de l'organisme ESPACE région de Québec</p> <p>https://www.sesentirmieux.ca/</p> <p>« Traduction du feuillet promotionnel de SOS violence conjugale (neuf langues) et des outils de sensibilisation "SOS-INFO" (une langue) » de l'organisme SOS violence conjugale</p> <p>https://sosviolenceconjugale.ca/fr/outils#outils-promotionnels</p> <p>« Un chemin accessible vers une vie sans violence conjugale pour les femmes en situation de handicap » de l'organisme Carrefour familial des personnes handicapées.</p>	En cours

AXE 1 – PRÉVENTION, SENSIBILISATION ET INFORMATION				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
3. Soutenir des activités de sensibilisation à la violence entre partenaires intimes pour les hommes et les garçons	SCF	DPCP, Famille, MEQ, MES, MIFI, MJQ (y compris le BLCHT), MSP, MSSS (y compris le SA), MTESS, SAJ	<p>Certains projets, retenus à la suite de l'appel de projets de sensibilisation en matière de violence conjugale et de violences sexuelles 2018-2019, visent à sensibiliser les hommes et les garçons (http://www.scf.gouv.qc.ca/financement-distinctions/violence-conjugale-et-violences-sexuelles/projets-retenus-2018-2019/), tout comme le projet « Déjeuner des (jeunes) hommes contre les violences envers les femmes » de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, soutenu dans le cadre des Journées d'action contre la violence faite aux femmes.</p> <p>Treize des projets financés dans le cadre de l'appel de projets 2020-2021 : Sensibilisation en matière de violence conjugale, répondent directement à cette action. http://www.scf.gouv.qc.ca/financement-distinctions/violence-conjugale-et-violences-sexuelles/projets-retenus-2020-2021/</p> <p>La campagne gouvernementale de sensibilisation à la violence conjugale de l'hiver 2020 s'est adressée aux hommes en tant que témoins, alors que celle de l'hiver/printemps 2021 s'est adressée aux hommes en tant qu'auteurs de violence.</p> <p>(Ces initiatives, dont la réalisation est rattachée à l'action 1, ont été menées avec une préoccupation particulière visant à joindre les hommes et les garçons.)</p>	En cours
4. Soutenir des projets de sensibilisation à la violence exercée dans les relations amoureuses réalisés par et pour les jeunes	SCF	MES, SAJ	<p>Au printemps 2019, un exercice de consultation, « Perspectives jeunesse », a eu lieu grâce à la collaboration du SAJ et du MES. Au total, 34 filles, 28 garçons et un jeune non binaire ont participé aux consultations dans les régions de la Montérégie, de Montréal, de l'Estrie, de la Mauricie, de la Capitale-Nationale et de la Côte-Nord.</p> <p>Une demi-journée de partage des résultats a eu lieu le 6 juin 2019, réunissant une quarantaine de personnes en provenance de quatre regroupements nationaux ou organismes jeunesse, du Cégep de Sainte-Foy et de huit ministères et organismes gouvernementaux.</p>	En cours

AXE 1 – PRÉVENTION, SENSIBILISATION ET INFORMATION				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
			<p>Les résultats de la consultation ont servi à déterminer les objectifs de l'appel de projets spécifique « Sensibilisation à la violence exercée dans les relations intimes ou amoureuses chez les jeunes ». Ce dernier a été lancé en septembre 2019 auprès des quatre regroupements nationaux ou organismes jeunesse ayant pris part à la consultation. De cet appel de projets ont découlé trois projets qui sont mis œuvre par les organismes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ AlterHéros ▪ L'ADOberge Chaudière-Appalaches ▪ Maison Richelieu Hébergement Jeunesse 	
5. Élaborer un outil d'information et de sensibilisation spécifique à la violence conjugale vécue par les personnes âgées	MSSS (SA)	MSSS, SCF	<p>Une entente de service a été conclue avec la professeure et chercheuse Lyse Montmigny de l'Université de Montréal.</p> <p>Le rapport final de la synthèse des connaissances sur la violence conjugale chez les personnes âgées a été déposé le 24 février 2021. Au courant de l'été 2021, le comité de travail entamera les travaux d'élaboration de l'outil d'information conformément aux recommandations émises dans le rapport de recherche. Les travaux se poursuivront au cours de l'année 2021-2022.</p>	En cours
6. Soutenir des activités de sensibilisation à la violence entre partenaires intimes chez les personnes LGBT	MJQ (BLCHT)	—	<p>L'appel de projets du programme Lutte contre l'homophobie et la transphobie 2020-2021 a été lancé le 14 novembre 2020. Une des six priorités d'attribution concernait le soutien d'activités de sensibilisation à la violence dans les relations intimes chez les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans.</p> <p>Le résultat de cet appel à projets n'est pas encore connu.</p>	En cours

AXE 1 – PRÉVENTION, SENSIBILISATION ET INFORMATION				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
7. Sensibiliser les enseignantes et les enseignants ainsi que les professionnelles et les professionnels des écoles aux meilleures pratiques de prévention de la violence dans les relations amoureuses pour assurer le déploiement d'interventions préventives efficaces auprès des jeunes	MEQ	—	<ul style="list-style-type: none"> Les contenus ÉKIP ont été migrés sur Québec.ca (https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/sante-bien-etre-jeunes/ekip/). Une formation pour l'appropriation du contenu est disponible depuis février 2021 pour les acteurs du réseau de l'éducation et celui de la santé et des services sociaux. Deux infolettres pour l'appropriation du contenu d'ÉKIP ont également été transmises. Le contenu ÉKIP est désormais disponible en anglais sur Québec.ca. Le canevas pédagogique de 4^e secondaire portant sur le thème Vie affective et amoureuse est disponible depuis l'automne 2018 et sa version mise à jour, depuis mai 2020, sur la plateforme de télécollaboration accessible aux porteurs et porteuses de dossier. Des rencontres en région qui étaient planifiées au printemps 2020 auprès des porteurs et porteuses de dossier ont été offertes en vidéoconférence en 2020-2021 en raison du contexte de pandémie. La diffusion du dernier portrait national a été réalisée en juillet 2020. 	En cours
8. Offrir au personnel scolaire des pistes pédagogiques, incluant des indications sur la façon d'intervenir en classe, pour guider le réseau scolaire dans la mise en œuvre des apprentissages prévus en éducation à la sexualité au regard de la prévention de la violence dans les relations amoureuses	MEQ	—	<ul style="list-style-type: none"> Le canevas pédagogique est disponible pour le réseau scolaire depuis l'automne 2018. La version bonifiée est disponible depuis l'hiver 2020. La production de vidéos complémentaires à la formation en éducation à la sexualité destinées au personnel enseignant a été reprise à l'automne 2020 et se poursuit en 2021. 	En cours

AXE 1 – PRÉVENTION, SENSIBILISATION ET INFORMATION				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
9. Soutenir les initiatives en milieu de travail visant à prévenir et à contrer la violence conjugale	MSSS	INSPQ, MTESS	Le projet « Investir le milieu de travail pour prévenir la violence » a été déposé en 2019. Considérant les transformations du milieu de travail en raison de la pandémie, la possibilité de revoir l'entente est évaluée.	En cours
10. Inviter les leaders d'opinion à agir pour la prévention de la violence conjugale	SCF	DPCP, Famille, MES, MIFI, MJQ (y compris le BLCHT), MSP, MSSS (y compris le SA), MTESS	Un outil de référence destiné aux personnes travaillant dans le milieu journalistique et présentant les aspects clés du traitement médiatique de la violence conjugale est en cours d'élaboration par l'INSPQ.	En cours
11. Produire des outils de prévention et de sensibilisation à l'intention des victimes de violence conjugale et portant sur les enjeux de sécurité découlant de l'utilisation des fonctions de géolocalisation des technologies cellulaires et des médias sociaux	MSP (Sûreté du Québec)	MJQ	Poursuite de la distribution du matériel produit au cours des précédents exercices, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plus de 85 000 dépliants destinés aux victimes de violence conjugale produit en français et en anglais diffusés auprès de 14 partenaires ou regroupements de partenaires en violence conjugale; ▪ Plus de 700 affiches francophones et anglophones réalisées à l'intention des victimes diffusées auprès de 14 partenaires ou regroupements de partenaires en violence conjugale; ▪ Fiches traduites en 16 autres langues et disponibles en ligne; ▪ Deux fiches sur la conservation de la preuve (anglais, français) disponibles en format numérique (nouveau 2020); ▪ Des capsules d'information sur les dangers que représente la fonction de géolocalisation pour les victimes de violence conjugale ainsi que sur les moyens de conserver des éléments de preuve électronique sont de plus en cours d'élaboration. <p>Par ailleurs, il importe de noter que la Sûreté du Québec est récipiendaire du prix d'Excellence Intersection pour le projet « Géolocalisation et nouvelles technologies : Risques élevés pour les victimes de violence conjugale ».</p>	Terminée

AXE 1 – PRÉVENTION, SENSIBILISATION ET INFORMATION				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
12. Produire et diffuser du matériel de sensibilisation et d'information sur la violence conjugale postséparation	MJQ	Famille, MSP (Sûreté du Québec), MSSS	Cette mesure sera réalisée conjointement avec un organisme du milieu.	À venir
13. Bonifier l'information gouvernementale offerte aux citoyennes et aux citoyens en matière de violence conjugale sur le site de Québec.ca	MTESS	SCF	L'ensemble des fiches du Répertoire des programmes et services (RPS) traitant de la violence conjugale ont été bonifiées et mises à jour, en collaboration avec les ministères et organismes concernés. Ces fiches sont rendues accessibles aux citoyennes et aux citoyens via le site Québec.ca.	Terminée
14. Poursuivre le soutien aux initiatives régionales et locales ayant pour objet de prévenir et de contrer la violence conjugale et émanant des communautés, et en faire la recension	MSSS	—	310 000 \$ ont été versés en soutien au développement d'unités en maisons d'hébergement de deuxième étape en 2020-2021. Une recension des projets a été réalisée. Il est prévu de soutenir d'autres projets en 2021-2022.	En cours
15. Sensibiliser les directions des études des collèges à l'importance d'intégrer la thématique de la violence conjugale dans les activités d'apprentissage des programmes d'études techniques	MES	—	Le MES a transmis une lettre aux directions des études de collèges pour les sensibiliser à l'importance d'intégrer la thématique de la violence conjugale dans les activités d'apprentissage, notamment dans les programmes de techniques d'éducation spécialisée, de techniques de travail social, de techniques d'intervention en délinquance et de techniques policières.	En cours

AXE 2 – DÉPISTAGE ET INTERVENTION PSYCHOSOCIALE

ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
16. Soutenir financièrement l'adaptation des services des maisons d'hébergement de première étape aux réalités des personnes vivant dans des contextes de vulnérabilité	MSSS	—	<p>Des travaux ont été menés par le MSSS en collaboration avec les regroupements des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale pour répartir le financement.</p> <p>En 2020-2021, un financement non récurrent de 8,875 M\$ a été réparti pour soutenir le développement ou la consolidation des services externes, l'adaptation des services dans le contexte de pandémie ainsi que les adaptations visant à répondre aux besoins des populations vulnérables.</p> <p>(Voir action 17 pour 2019-2020)</p>	En cours
17. Soutenir financièrement l'adaptation des services des organismes d'aide aux conjoints ayant des comportements violents aux réalités de leur clientèle	MSSS	—	<p>En 2020-2021, un montant de 1,02 M\$ non récurrent a été réparti entre 34 organismes intervenant auprès des conjoints ayant des comportements violents.</p> <p>Le financement accordé en 2019-2020 pour les mesures 16 et 17 a été distribué de cette façon : 2 M\$ partagés également entre l'ensemble des maisons d'hébergement d'urgence; 0,5 M\$ attribués à l'ensemble des organismes pour conjoints ayant des comportements violents; et 2,5 M\$ attribués aux CISSS et CIUSSS selon une répartition régionale afin qu'ils soutiennent ces deux types d'organismes selon les besoins identifiés dans leur région et en fonction de leurs critères et modalités de financement.</p>	En cours
18. Consolider le réseau des maisons d'hébergement de deuxième étape pour femmes victimes de violence conjugale en situation de postséparation par un soutien communautaire en logement social	MSSS	—	<p>La répartition du montant de 10 M\$ non récurrent pour les mesures 16, 17 et 18 sera faite en fonction des besoins et des priorités évaluées pour l'année 2021-2022.</p>	En cours

AXE 2 – DÉPISTAGE ET INTERVENTION PSYCHOSOCIALE

ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
19. Augmenter le nombre d'unités locatives du réseau des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale (sous réserve de la demande du milieu)	SHQ	—	<i>Information à venir.</i>	En cours
20. Bonifier le contenu portant sur la violence conjugale vécue par les personnes âgées dans le Guide de référence pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées, afin de mieux outiller les intervenantes et intervenants à cet égard	MSSS (SA)	MSSS	La mise en œuvre de cette action est à venir. Une bonification de la section : Violence conjugale du guide 3 ^e édition est prévue en 2021-2022.	À venir
21. Élaborer une activité de sensibilisation pour les intervenantes et intervenants du milieu de la santé et des services sociaux en ce qui concerne les réalités des personnes âgées qui vivent une situation de violence conjugale et les bonnes pratiques à mettre en place auprès d'elles	MSSS	MSSS (SA)	La mise en œuvre de cette action est à venir.	À venir

AXE 2 – DÉPISTAGE ET INTERVENTION PSYCHOSOCIALE

ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
22. Élaborer un outil de dépistage des situations de violence conjugale ou sexuelle destiné aux agentes et aux agents du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale travaillant avec la clientèle	MTESS	SCF	Les travaux visant la mise en œuvre de cette action vont s'amorcer au cours de l'année 2021-2022.	En cours
23. Favoriser le développement des compétences des intervenantes et des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux au regard de l'identification précoce et de l'intervention en matière de violence conjugale en offrant des sessions de formation et un encadrement adéquat	MSSS	INSPQ	La formation en ligne est maintenant disponible pour les intervenantes et les intervenants du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que pour le personnel des autres réseaux et des organismes communautaires.	Terminée
24. Élaborer une formation provinciale sur la détection du risque d'homicide intrafamilial et extrafamilial pour amener des intervenantes et intervenants et des professionnelles et professionnels de la santé et d'autres disciplines du réseau de la santé et des services sociaux à agir comme sentinelles	MSSS	—	La réalisation de cette mesure a été confiée au Centre de recherche appliquée en intervention psychosociale (CRAIP). Des travaux avec le CRAIP et le CHUQ sont prévus en 2021-2022 pour développer le contenu et intégrer la formation à la formation continue partagée.	À venir

AXE 2 – DÉPISTAGE ET INTERVENTION PSYCHOSOCIALE

ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
25 Assurer la continuité et la fluidité des services de soutien à domicile pour les usagères du réseau de la santé et des services sociaux ayant recours aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale	MSSS	—	La mise en œuvre de cette action est à venir.	À venir
26. Uniformiser les pratiques de supervision des droits d'accès des intervenantes et des intervenants, et consolider les compétences de base requises pour assurer un service de qualité et sécuritaire à cet égard	MSSS	Famille	74 % des ressources concernées ont obtenu la formation.	En cours
27. Promouvoir la formation en ligne sur l'intimidation auprès des organismes qui viennent en aide aux femmes et aux hommes qui vivent des situations de violence conjugale	Famille	MJQ, MSSS, SCF	Un courriel visant à faire la promotion de la formation en ligne sur l'intimidation a été rédigé et relayé le 17 décembre 2019 par le SCF auprès de 389 organismes partenaires en matière de violence conjugale. D'autres envois seront faits en 2021-2022 aux organismes partenaires d'autres ministères. www.mfa.gouv.qc.ca/fr/intimidation/formation-en-ligne/Pages/index.aspx	En cours

AXE 2 – DÉPISTAGE ET INTERVENTION PSYCHOSOCIALE

ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
28. Mener un projet pilote visant la référence policière vers des ressources d'aide pour les hommes présentant des comportements violents au stade de la mise en liberté sous promesse de comparaître	MSP (Sûreté du Québec)	—	<p>Poursuivre le projet-pilote auprès des postes MRC (4) et des organismes communautaires autonomes en vertu des protocoles d'entente signés;</p> <p>Poursuite de la collecte mensuelle des données statistiques.</p>	En cours
29. Publier, à l'intention du personnel du réseau scolaire et de ses partenaires, un feuillet sur le sextage pour guider les interventions auprès des adolescentes et des adolescents, en éducation à la sexualité et lors d'activités préventives à l'école, et assurer la formation du réseau scolaire à cet égard	MEQ	DPCP, Famille, MJQ, MSP, MSSS, SCF	<p>Les travaux sont en cours. L'ensemble des collaborateurs a été appelé à commenter et à valider le contenu à l'automne 2020 en vue d'une diffusion. Le moment de finalisation du contenu du feuillet sera tributaire de certains travaux en cours du côté du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). L'offre de formations destinée au personnel scolaire sera proposée au réseau au moment du déploiement de l'outil.</p>	En cours
30. Élaborer un outil à l'intention des intervenantes et des intervenants du réseau de la santé et des services sociaux appelés à agir rapidement en postvention, c'est-à-dire auprès des personnes touchées par un homicide intrafamilial	MSSS	—	<p>La réalisation de cette mesure a été confiée au Centre de recherche appliquée en intervention psychosociale (CRAIP). Les travaux débiteront en 2021-2022.</p> <p>Le projet sur la postvention en contexte d'homicide intrafamilial a été retardé en raison de la pandémie.</p>	À venir

AXE 2 – DÉPISTAGE ET INTERVENTION PSYCHOSOCIALE

ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
31. Désigner une personne-ressource responsable du dossier de la violence conjugale dans les établissements de santé et de services sociaux	MSSS	—	Les travaux de consultation se poursuivent en 2021-2022 pour répartir les sommes et préciser les modalités de mise en œuvre de cette mesure.	En cours

AXE 3 – INTERVENTION POLICIÈRE, JUDICIAIRE ET CORRECTIONNELLE

ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
32. Adopter un programme de rencontre entre la procureure ou le procureur aux poursuites criminelles et pénales et la victime de violence conjugale	DPCP	MJQ, MSP	<p>La directive VIO-1 qui encadre le travail de la procureure ou du procureur a été revue et publiée en novembre 2018. Elle a fait l'objet d'une révision en janvier 2019. Elle prévoit la manière dont les dossiers de violence conjugale doivent être traités selon l'application de la politique gouvernementale et conformément à l'orientation 16 du ministre de la Justice, et ce, afin d'encourager la dénonciation, de favoriser la participation des victimes au processus judiciaire et de préserver la confiance du public dans l'administration de la justice.</p> <p>La directive VIO-1 prévoit dorénavant la tenue d'une rencontre entre la procureure ou le procureur responsable du dossier et la victime, et ce, dès que possible après le dépôt des accusations et dans tous les cas, avant le jour du témoignage de la victime. Cette rencontre vise à créer un lien de confiance avec la procureure ou le procureur, à favoriser la participation de la victime au processus judiciaire, à atténuer ses craintes et à accroître sa confiance dans l'administration de la justice.</p>	En cours

AXE 3 – INTERVENTION POLICIÈRE, JUDICIAIRE ET CORRECTIONNELLE				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
			<p>Les formations régionales concernant l'entrée en vigueur des directives révisées et des nouvelles directives ont été données à tous les procureurs.</p> <p>http://www.dpcp.gouv.qc.ca/ressources/pdf/envoi/VIO-1.pdf</p>	
33. Mettre en place un mécanisme de coordination afin de favoriser l'uniformisation des pratiques du Directeur des poursuites criminelles et pénales en matière de violence conjugale	DPCP	—	<p>Nomination d'une coordonnatrice en matière de violence conjugale au sein du personnel du Secrétariat général en mars 2018. Avec la restructuration de nos bureaux en date du 1^{er} janvier 2021, le mandat visant la prise en compte des intérêts légitimes des victimes est désormais assumé par le Bureau des mandats organisationnels (BMO). La coordonnatrice en matière de violence conjugale exerce maintenant ses fonctions au sein du BMO.</p> <p>Mise sur pied en mars 2018 d'une communauté de savoir au sein du DPCP regroupant 28 procureur(e)s expérimenté(e)s issu(e)s de tous les bureaux régionaux. Les rencontres se sont tenues en mars 2018, novembre 2018, les 27 et 28 janvier 2020 et les 26-27 octobre 2020. Une conférence-midi a également eu lieu le 8 décembre 2020 entre quelques membres de la communauté de savoir.</p> <p>Pour l'année 2020-2021, bien que l'École des poursuivants ne se soit pas tenue en raison de la pandémie, 116 procureur(e)s ont visionné la formation de base. Quant au pourcentage des nouvelles procureures et nouveaux procureurs qui ont suivi la formation de base, il est de 100 %; la formation étant obligatoire.</p> <p>Quatre formations spécialisées ont été offertes en 2020-2021, et ce, malgré la pandémie. La formation intitulée « Communications claires avec les personnes victimes de violence conjugale » s'est tenue le 14 décembre 2020 et 90 personnes y ont participé. La formation « Évaluation et gestion collective des risques pour la sécurité en violence conjugale : l'apport des</p>	En cours

AXE 3 – INTERVENTION POLICIÈRE, JUDICIAIRE ET CORRECTIONNELLE				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
			<p>procureurs » s'est tenue le 21 janvier 2021 avec 70 participant(e)s. Le 4 février 2021 s'est tenue la formation « Impacts de la violence conjugale en droit familial », et 43 procureur(e)s y ont participé. La formation « Sensibilisation sur la violence envers les femmes immigrantes et réfugiées » s'est tenue sur deux jours, soit le 9 mars 2021 - 33 participant(e)s - et le 10 mars 2021 - 35 participant(e)s.</p>	
34. Favoriser un traitement judiciaire prioritaire des dossiers de violence conjugale	DPCP	MJQ	<p>L'ajout de 25 ressources (20 procureur(e)s aux poursuites criminelles et pénales, 1 technicien en droit et 4 employé(e)s de soutien) a été confirmé, et ce, jusqu'en 2022-2023.</p> <p>Ces ressources additionnelles s'ajoutent aux 14 procureur(e)s déjà assigné(e)s aux dossiers de violence conjugale à 51 % de leur tâche.</p> <p>La directive VIO-1 prévoit spécifiquement que la procureure ou le procureur accorde la priorité aux dossiers de violence conjugale dans la fixation de dates de procès et fait valoir auprès du tribunal la nécessité de procéder dans les plus brefs délais afin de maintenir la participation de la victime dans le processus judiciaire. La procureure ou le procureur doit s'opposer à toute demande de remise qui paraît avoir pour but de retarder les procédures.</p>	En cours
35. Implanter, dans certaines régions du Québec, un service d'évaluation des conjoints ayant des comportements violents au stade de la mise en liberté provisoire	MSP	DPCP, MJQ	<p>L'implantation du Service s'est faite en deux phases, soit une première en 2018 et une seconde en 2020.</p> <p>Aux régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord et de Montréal se sont ajoutées les régions des Laurentides, de la Montérégie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.</p>	En cours

AXE 3 – INTERVENTION POLICIÈRE, JUDICIAIRE ET CORRECTIONNELLE				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
			À ce jour (18 mars 2021), 68 demandes d'évaluation ont été reçues et 68 ont été traitées dont 18 en janvier 2021 et 16 en février 2021.	
36. Favoriser l'accès et la mise en œuvre des ordonnances de protection en matière civile	MJQ	MSP	<p>Une page Web est disponible sur le site du ministère de la Justice et présente l'information aux citoyens. Voir :</p> <p>https://www.justice.gouv.qc.ca/programmes-et-services/services/demander-une-ordonnance-de-protection-en-matiere-civile/</p> <p>En outre, un projet de recherche de 3 ans est en cours à l'Université de Montréal pour documenter l'application des ordonnances de protection en matière civile au Canada et leurs conditions de réussite.</p>	En cours
37. Sensibiliser les étudiantes et les étudiants de l'École du Barreau à la problématique de la violence conjugale	MJQ	—	Le MJQ développera cette formation conjointement avec l'École du Barreau.	À venir
38. Actualiser les connaissances et les outils utilisés par les policières et policiers afin d'assurer une intervention adéquate et adaptée en matière de violence conjugale et de favoriser la collaboration avec les organismes venant en aide aux victimes et aux agresseurs	MSP	DPCP, MJQ, MSP (ENPQ), MSSS	<p>Les capsules de sensibilisation destinées aux policières et policiers du Québec et portant sur l'intervention auprès des hommes en contexte de violence conjugale ont été rendues disponibles en langue anglaise.</p> <p>La pratique policière en violence conjugale, à l'usage exclusif des corps policiers, a fait l'objet d'une révision complète et est maintenant en processus d'approbation. La pratique mise à jour sera diffusée à l'ensemble des corps policiers, en version française et anglaise, dès son approbation.</p>	En cours

AXE 3 – INTERVENTION POLICIÈRE, JUDICIAIRE ET CORRECTIONNELLE				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
			<p>Un outil de prévention de l'homicide du partenaire intime a également été révisé. Cet aide-mémoire, qui figure en annexe A de la pratique policière, sera rendu disponible sous peu à l'ensemble des services de police.</p> <p>Le ministère de la Sécurité publique (MSP), en collaboration avec l'École nationale de police du Québec (ENPQ), a tenu la deuxième édition de la Journée d'actualisation des connaissances en matière de violence conjugale le 3 février 2021. Sous forme de webinaire, cet événement a suscité la participation de plus de 300 policières et policiers et a été offert en traduction simultanée en anglais.</p>	
39. Élaborer et diffuser une capsule d'information en matière de violence conjugale s'adressant aux policières et aux policiers du Québec	MSP (Sûreté du Québec)	MSP (ENPQ)	La capsule d'information est à la disposition des policières et policiers de la Sûreté du Québec depuis le 30 septembre 2019. Celle-ci est accessible via l'intranet de la Sûreté ainsi que sur la plateforme Moodle de l'École nationale de police du Québec. Un guide d'accompagnement a été produit afin de soutenir le visionnement et d'encourager la réflexion et les échanges par la suite.	Terminée
40. Évaluer la pertinence de promouvoir auprès des services policiers l'implantation du protocole Installation d'un système d'alarme en collaboration avec leurs partenaires locaux	MSP	CNESST (Direction de l'IVAC), MJQ	La mise en œuvre de cette action débutera en 2021-2022.	À venir
41. Étudier la possibilité de modifier le Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale en y ajoutant une obligation légale de divulguer toute situation où une	MJQ	Cour supérieure du Québec	La mesure a été réalisée le 13 juin 2019 à la suite de sa parution dans la Gazette officielle du Québec.	Terminée

AXE 3 – INTERVENTION POLICIÈRE, JUDICIAIRE ET CORRECTIONNELLE				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
partie fait l'objet de conditions à l'égard de l'autre partie				
42. Améliorer les compétences des membres de la Commission québécoise des libérations conditionnelles dans l'évaluation du risque de violence conjugale	MSP (CQLC)	—	<p>Deux formations ont été données aux membres depuis le début du plan d'action :</p> <p>Présentation d'une formation en date du 14 mars 2019 par M^{me} Renée Brassard « Paroles d'hommes autochtones sur la violence conjugale et familiale ».</p> <p>Présentation la « La problématique de la violence conjugale et l'évaluation du risque – 2019 » par M^{mes} Nathalie Matteau et Claudine Simon – Côté Cour.</p>	En cours

AXE 4 – PARTAGE DE L'EXPERTISE ET DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
43. Mettre sur pied un forum des partenaires en matière de violence conjugale	SCF	DPCP, Famille, MAMH, MEQ, MES, MIFI, MJQ (y compris le BLCHT), MSP, MSSS (y compris le SA), MTESS, OPHQ, SAJ, SHQ	<ul style="list-style-type: none"> En juin 2019, des partenaires des milieux gouvernemental, communautaire et de la recherche ont été consultés au sujet de leurs attentes quant aux modalités de fonctionnement du forum. Celui-ci a finalement pris la forme d'un comité de travail qui s'est réuni à une première occasion le 26 février 2020. 52 personnes, d'une vingtaine d'organismes différents ont participé à cette première édition. Une deuxième rencontre s'est tenue par visioconférence le 27 janvier 2021. Au total, près de 100 personnes venant de 22 ministères et organismes gouvernementaux et de 21 organisations du milieu ont pu 	En cours

AXE 4 – PARTAGE DE L'EXPERTISE ET DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
			échanger au sujet des interventions gouvernementales en matière de violence conjugale.	
44. Diffuser, par l'entremise d'activités de transfert de connaissances, le Rapport québécois sur la violence et la santé, notamment les volets portant sur la violence conjugale et la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes	MSSS	INSPQ	<p>Des infographies sur la violence conjugale, la violence dans les relations amoureuses des jeunes et la coercition reproductive ont été produites et diffusées dans le site Web et les médias sociaux de l'INSPQ, notamment lors des journées d'action contre la violence faite aux femmes.</p> <p>https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/livres/violence-sante/infographie-violence-conjugale.pdf</p> <p>https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/livres/violence-sante/infographie_violence_relations_amoureuses_jeunes.pdf</p> <p>Une infographie sur la coercition reproductive a été rendue publique en novembre 2019. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/livres/violence-sante/infographie-coercition-reproductive.pdf</p>	Terminée
45. Favoriser, dans le réseau de la santé et des services sociaux, le développement et le partage des connaissances et de l'expertise sur la violence conjugale vécue par les personnes ayant une déficience	MSSS	OPHQ	La mise en œuvre de cette action est à venir.	À venir

AXE 4 – PARTAGE DE L'EXPERTISE ET DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
46. Établir des mécanismes de collaboration visant à favoriser des interventions concertées auprès des enfants exposés à la violence conjugale et de leur famille	MSSS	—	Selon une collecte d'informations réalisée auprès des établissements du réseau de la santé et des services sociaux, l'ensemble des régions ont mis en place, au minimum, un mécanisme de concertation. Plusieurs établissements mentionnent que ces concertations existent depuis plusieurs années déjà.	Terminée
47. Veiller à ce que les femmes et les filles immigrantes et issues de minorités ethnoculturelles disposent d'outils adaptés à leurs réalités et pertinents au regard des divers enjeux que soulève la violence conjugale	MIFI	MJQ, MSP, MSSS, SCF	<p>Malgré l'état d'urgence sanitaire, le MIFI a poursuivi les échanges avec le SCF et le MSSS ainsi qu'avec les regroupements de maisons d'hébergement pour femmes afin de convenir des orientations à donner à un projet pilote visant à trouver des solutions aux besoins d'interpréariat en contexte de violence conjugale.</p> <p>Le MIFI et la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes ont apporté des ajustements au projet de formation sur la violence conjugale auprès de certains membres du personnel du MIFI en contact avec les personnes immigrantes. Une formation en ligne a été élaborée pour respecter les exigences sanitaires. Son déploiement a débuté en mars 2021.</p> <p>À la lumière des nombreuses recommandations publiées en 2020 sur les problématiques de violence conjugale et de violences sexuelles, y compris celles vécues par des femmes immigrées et racisées, le MIFI a créé un comité interne de coordination qui assurera un déploiement plus optimal des activités et des services et leur adaptation aux besoins recensés.</p>	En cours
48. Produire et diffuser une trousse d'information portant sur les divers mécanismes d'interventions concertées visant	MJQ	DPCP, MSP, MSSS	Cette mesure sera réalisée conjointement avec un organisme du milieu.	À venir

AXE 4 – PARTAGE DE L'EXPERTISE ET DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
à prévenir les risques d'homicides intrafamiliaux				
49. Soutenir une meilleure connaissance quantitative du phénomène de la violence entre partenaires intimes	SCF	ISQ, MSSS	<p>Soutien à la production et à la diffusion de feuillets synthèses élaborés par l'ISQ sur les résultats de l'Enquête nationale sur la violence dans la vie des enfants en lien avec deux thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La violence conjugale en périnatalité https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/la-violence-conjugale-en-periode-perinatale-au-quebec-en-2018.pdf; • L'exposition des enfants à la violence conjugale https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/lexposition-des-enfants-a-la-violence-conjugale-au-quebec-en-2018.pdf. <p>Les travaux d'élaboration d'une enquête quantitative portant sur la violence entre partenaires intimes sont en cours. Ces travaux sont coordonnés par le SCF et l'ISQ, et menés en collaboration avec un comité d'orientation composé de ministères et d'organismes gouvernementaux.</p> <p>Dans le cadre de cette démarche, des organisations communautaires et de la recherche qui ont une expertise en matière de violence conjugale ont été consultées quant aux enjeux à prendre en compte et aux indicateurs à retenir.</p> <p>La collecte des données a débuté au mois de mai 2021.</p>	En cours
50. Poursuivre la recherche et soutenir le transfert des connaissances en lien avec la violence conjugale chez les femmes, les hommes et les	MSSS	—	La vague d'appels de projets devrait avoir lieu au cours de 2021-2022.	En cours

AXE 4 – PARTAGE DE L'EXPERTISE ET DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
enfants vivant dans un contexte de vulnérabilité				
51. Créer le Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale	MSP (Bureau du coroner)	DPCP, MSSS	<p>Depuis sa création en décembre 2017 jusqu'au 31 mars 2021, le comité a analysé 14 événements de mortalité liés à la violence conjugale, qui se sont traduits par 29 décès.</p> <p>Les travaux du comité ont dû être suspendus en raison de la pandémie de COVID-19 à partir du 9 mars 2020.</p> <p>En effet, les mesures de distanciation décrétées dans le contexte de la pandémie ont fait en sorte que le comité n'a pu se réunir pour reprendre les travaux durant l'année 2020, puisque les réunions virtuelles ne permettaient pas d'assurer la confidentialité des informations à consulter en lien avec ces décès. En collaboration avec le MSP, une plateforme sécurisée est désormais mise à la disposition du Bureau du coroner, ce qui permettra la reprise des travaux au cours du printemps 2021. Ainsi, le comité prévoit faire l'analyse de 16 décès d'enfants dans un contexte de violence conjugale dans la prochaine année.</p> <p>Le comité a déposé son premier rapport annuel en décembre 2020 pour la période qui s'est terminée le 31 mars 2019, et ce rapport contient 28 recommandations adressées à différents organismes et ministères. Un suivi des recommandations sera fait dans le courant de l'année 2021 et une mise à jour en lien avec ces recommandations fera partie du prochain rapport annuel du comité.</p> <p>Le nombre de consultations de ce rapport sur le site Internet du Bureau du coroner sera comptabilisé au courant de l'année puisqu'il continue de susciter un intérêt constant depuis sa diffusion.</p>	En cours

AXE 4 – PARTAGE DE L'EXPERTISE ET DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
52. Mener un projet de recherche rétrospectif sur les dossiers du coroner concernant les décès liés à la violence conjugale et élaborer une grille d'analyse permettant de recueillir de façon systématique des données utiles à la prévention de ce type d'événement	MSSS	INSPQ, MSP (Bureau du coroner)	Une grille de collecte d'informations a été élaborée. Le rapport d'analyse de l'INSPQ concernant des décès liés à la violence conjugale au Québec entre 2008-2018 est en voie d'être publié.	En cours
53. Publier un portrait des homicides familiaux à partir des données policières	MSP	—	L'actualisation du cadre de référence portant sur les homicides familiaux au Québec est finalisée depuis mars 2019. En février 2020, la sélection des membres composant le comité de relecture a été effectuée. La collecte de données par l'entremise du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) se poursuit en vue de l'élaboration du portrait statistique sur les homicides familiaux en 2021-2022. Les autres actions seront réalisées en temps opportun.	En cours
54. Faire une recension des formations destinées aux intervenantes et aux intervenants du réseau de la santé et des services sociaux en ce qui concerne la violence conjugale vécue par les personnes ayant une déficience	MSSS	—	Le Centre de recherche appliquée en intervention psychosociale (CRAIP) a eu le mandat de réaliser la recension des formations offertes dans le réseau.	À venir

AXE 4 – PARTAGE DE L'EXPERTISE ET DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
55. Recenser les clauses de conventions collectives québécoises traitant de violence conjugale	MTESS	—	Le rapport final présentant les résultats du recensement est terminé. Il a pour titre « Les conventions collectives québécoises et la violence conjugale » et il est accessible sur le site Web du MTESS. https://www.travail.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/Documents/conventions_collectives/Violence_conjugale/Conv-coll-violence-conjugale.pdf	Terminée
56. Créer un répertoire des ressources, des outils et des projets de prévention et d'intervention en matière de violence faite aux femmes	CSF	—	Recension des ressources et des répertoires existants en matière de lutte contre la violence faite aux femmes. <ul style="list-style-type: none"> Élaboration des outils de collecte des données auprès des ressources actuelles en matière de lutte contre la violence faite aux femmes. 	En cours

Suivi de la mise en œuvre des actions (Plan d'action spécifique 20-25) – État d'avancement au 31 mars 2021

AXE 1 – PRÉVENTION, SENSIBILISATION ET INFORMATION				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
1. Mettre en place un service juridique d'urgence pour déterminer, notamment, les droits de garde d'enfants en contexte de violence conjugale	MJQ (Commission des services juridiques)	MSP (corps policiers)	Les différents centres régionaux d'aide juridique sont informés depuis janvier 2021 des nouvelles mesures liées à l'attestation conditionnelle pour les parents avec enfants en contexte de violence conjugale.	En cours
2. Produire un aide-mémoire à l'intention des services policiers concernant l'engagement de ne pas troubler l'ordre public prévu à l'article 810 du Code criminel et s'assurer que les victimes ont accès à de l'information juste et fiable quant aux limites de ce recours	MSP	DPCP, MJQ	La mise en œuvre de cette action sera réalisée en 2021-2022.	À venir

AXE 2 – DÉPISTAGE ET INTERVENTION PSYCHOSOCIALE				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
3. Rehausser le financement des maisons d'hébergement d'urgence pour les femmes et les enfants en contexte de violence conjugale	MSSS	—	Un rehaussement de 10 M\$ a été alloué à la consolidation des services des maisons de première étape. La méthode de répartition a été convenue avec les regroupements.	Terminée et maintenue dans le temps
4. Consolider le financement d'actions sous la responsabilité du MSSS inscrites au Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 <i>(S'inscrit en complémentarité avec les actions 16, 17, 18 et 31 du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023)</i>	MSSS	—	<p>En 2020-2021, pour la mesure 16 du Plan d'action 2018-2023, un financement de 4 M\$ récurrent a été alloué aux maisons d'hébergement d'urgence selon une méthode de répartition convenue avec les regroupements.</p> <p>Pour la mesure 17 du Plan d'action 2018-2023, un financement de 1,02 M\$ récurrent a été alloué aux 34 organismes intervenant auprès des conjoints violents pour leur permettre d'adapter leurs services aux réalités de leur clientèle.</p> <p>Un financement de 8,3 M\$ a été alloué aux maisons de deuxième étape. La formule de financement a été déterminée avec les regroupements.</p> <p>Un montant non récurrent de 135 000 \$ a été alloué en soutien aux projets de développement de 18 maisons de deuxième étape, puisé dans les fonds résiduels de la mesure 18 du Plan d'action 2018-2023. Ce financement ne sera pas versé en 2021-2022.</p>	Terminée et maintenue dans le temps

AXE 2 – DÉPISTAGE ET INTERVENTION PSYCHOSOCIALE				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
5. Bonifier le budget du Programme d'amélioration des maisons d'hébergement	SHQ	—	<i>Information à venir</i>	En cours
6. Consolider les cellules d'intervention rapide servant à assurer un suivi des personnes ayant des comportements violents à risque d'homicide et en implanter de nouvelles dans six régions du Québec	SCF	MJQ	<p>Un appel de projets a été lancé à l'automne 2020 pour la consolidation de cellules d'intervention rapide. 8 cellules existantes dans 7 régions ont reçu un financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Montérégie : <ul style="list-style-type: none"> ▪ PHARE Jardins du Roussillon; ▪ PHARE Vaudreuil-Soulanges, Haut-Saint-Laurent et Beauharnois-Sallaberry; ▪ Capitale-Nationale (Portneuf) : Carrefour Sécurité. Violence conjugale (CSVC); ▪ Bas Saint-Laurent : Carrefour Sécurité. Violence conjugale (CSVC); ▪ Mauricie : Carrefour Sécurité. Violence conjugale (CSVC); ▪ Abitibi-Témiscamingue : Rabaska; ▪ Laval : A-GIR; ▪ Lanaudière : Alerte Lanaudière. 	En cours
7. Outiller les intervenantes et intervenants des centres d'hébergement pour pères, des organismes communautaires Famille et des haltes-garderies communautaires pour mieux détecter la violence conjugale et prévenir les situations à risque de dangerosité	Famille	Famille	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les intervenantes et intervenants ciblés par la mesure seront outillés à l'aide d'une formation élaborée et donnée par le Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP), en étroite collaboration avec le Réseau des Maisons Oxygène pour la période de 2020-2021 à 2022-2023. ▪ La formation a pour objectif de permettre à ces intervenantes et intervenants de repérer adéquatement les situations de violence conjugale, dont celles à risque de dangerosité, et de diriger les personnes concernées vers des ressources spécialisées ou des cellules d'intervention rapide. 	En cours

AXE 2 – DÉPISTAGE ET INTERVENTION PSYCHOSOCIALE

ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le RVP souhaite joindre 441 intervenantes et intervenants issus de près de 200 organismes dans 15 régions administratives du Québec. ▪ Le projet sera évalué en continu sous la supervision de M^{me} Diane Dubeau, professeure à l'Université du Québec en Outaouais et experte en évaluation. 	
<p>8. Outiller, à l'aide d'une trousse virtuelle, le personnel des services de garde éducatifs à l'enfance pour lui permettre de mieux détecter les enfants exposés à la violence conjugale et de mieux intervenir auprès d'eux</p>	<p>Famille</p>	<p>MJQ, MSSS, SCF</p>	<p>Des démarches sont en cours pour désigner la ou le prestataire de services qui pourra élaborer la trousse virtuelle en matière de violence conjugale destinée au personnel des services de garde éducatifs à l'enfance.</p>	<p>En cours</p>

AXE 3 – INTERVENTION POLICIÈRE, JUDICIAIRE ET CORRECTIONNELLE				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
9. Mettre en place un programme d'aide financière d'urgence afin de faciliter la sortie d'un milieu dangereux pour les personnes victimes, notamment de violence conjugale	MJQ	CNESST (Direction de l'IVAC)	Les travaux associés à la mise en place du Programme d'aide financière d'urgence sont en cours. Le lancement du Programme dans les régions de Laval et de la Montérégie est prévu pour le printemps 2021.	En cours
10. Étendre à quatre régions supplémentaires le Service d'évaluation des conjoints violents au stade de la mise en liberté provisoire <i>(S'inscrit en complémentarité avec l'action 35 du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023)</i>	MSP	DPCP, MJQ	L'implantation du Service s'est faite en deux phases, soit une première en 2018 et une seconde en 2020. Aux régions de Montréal, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches se sont ajoutées les régions de la Montérégie, des Laurentides et du Saguenay–Lac-Saint-Jean. À ce jour (18 mars 2021), 68 demandes d'évaluation ont été reçues et 68 ont été traitées dont 18 en janvier 2021 et 16 en février 2021.	En cours
12. Développer un outil spécifique pour l'évaluation des personnes condamnées pour une infraction en matière de violence conjugale	MSP	—	L'équipe de développement est complétée (équipe multidisciplinaire composée d'experts internes et externes). Une collaboration avec des organismes communautaires liés à la violence conjugale pour hommes et pour femmes est en cours.	En cours

AXE 3 – INTERVENTION POLICIÈRE, JUDICIAIRE ET CORRECTIONNELLE				
ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
13. Évaluer la pertinence d'étendre le Programme de surveillance accrue afin d'inclure toutes les personnes contrevenantes ayant reçu une sentence pour violence conjugale	MSP	—	<p>Ce projet est en phase de démarrage.</p> <p>Une recension préliminaire du nombre de personnes contrevenantes ayant commis une infraction dans un contexte conjugal a été complétée. Les données obtenues ont permis d'entamer la réflexion sur l'opérationnalisation du PSA auprès de ce profil de contrevenants.</p> <p>Au cours des prochains mois, diverses démarches seront effectuées, dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'analyse approfondie du nombre de cas présentant un haut risque de récidive; ▪ La consultation des partenaires internes et externes, dont des organismes d'aide aux victimes et aux contrevenants; ▪ L'arrimage des pratiques entre les services correctionnels et les corps policiers. 	À venir

AXE 4 – PARTAGE DE L'EXPERTISE ET DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

ACTION	MO responsable	MO collaborateurs	ÉTAT DE SITUATION DES GRANDS LIVRABLES	État de la mise en œuvre
<p>14. Bonifier la coordination et l'animation du Comité de travail sur la violence conjugale visant à assurer le suivi et le développement de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023</p> <p><i>(S'inscrit en complémentarité avec l'action 43 du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023)</i></p>	SCF	Ministères et organismes engagés dans le Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023	Se référer à l'action 43 du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023.	En cours
<p>15. Mener une étude de faisabilité quant à l'implantation de bracelets anti-rapprochements comme moyen de prévention des homicides conjugaux</p>	MSP	DPCP, MJQ	<p>Le MSP a confié le mandat à des chercheurs universitaires de réaliser une recension des écrits et des modèles qui existent au sujet des bracelets anti-rapprochement et de leur efficacité comme moyen de prévention des homicides conjugaux. Ce premier rapport sera déposé au MSP à la mi-avril 2021.</p> <p>Une étude de faisabilité sur l'implantation des bracelets anti-rapprochement au Québec sera réalisée avec ces mêmes chercheurs, le MJQ et le DPCP. Celle-ci sera déposée à la ministre de la Sécurité publique au plus tard en décembre 2021.</p>	En cours

Liste des abréviations, des sigles et des acronymes

BLCHT : Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie

CISSS : Centres intégrés de santé et de services sociaux

CIUSSS : Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux

CNESST : Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

CQLC : Commission québécoise des libérations conditionnelles

CSF : Conseil du statut de la femme

DGSS : Direction générale des services sociaux

DPCP : Directeur des poursuites criminelles et pénales

ENPQ : École nationale de police du Québec

FAMILLE : Ministère de la Famille

INSPQ : Institut national de santé publique du Québec

ISQ : Institut de la statistique du Québec

IVAC : Indemnisation des victimes d'actes criminels

MAMH : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

MEQ : Ministère de l'Éducation

MES : Ministère de l'Enseignement supérieur

MIFI : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

MJQ : Ministère de la Justice du Québec

MSP : Ministère de la Sécurité publique

MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux

MTESS : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (y compris Emploi-Québec et le Secteur du travail)

OPHQ : Office des personnes handicapées du Québec

SA : Secrétariat aux aînés

SAJ : Secrétariat à la jeunesse

SCF : Secrétariat à la condition féminine

SHQ : Société d'habitation du Québec

scf.gouv.qc.ca

**Secrétariat
à la condition
féminine**

Québec 